



MAI 2009

BOURGOIN SAS obtient la certification ISO 14001:2004

BOURGOIN démontre son engagement dans le développement durable en obtenant la certification ISO 14001 version 2004 qui confirme ses efforts en matière de protection de l'environnement. La certification ISO 14001 prouve l'engagement continu de l'entreprise en faveur de l'environnement.

C'est l'aboutissement d'une démarche qualité lancée en Février 2007 dans le cadre de ses activités : la construction de matériel de récolte et de manutention, sur son site de BOURNEZEAU en Vendée. Depuis 2 ans BOURGOIN c'est engagé dans une démarche éco citoyenne portant sur une gestion responsable de ses activités et sur l'impact que l'entreprise peut avoir sur l'environnement.

La politique environnementale et l'engagement de la direction :

Dans un monde où les activités humaines portent gravement atteinte à l'environnement dans lequel nous vivons, BOURGOIN SAS veut adopter des pratiques exemplaires pour améliorer sa performance environnementale.

Pour cela, et au-delà du nécessaire respect de la réglementation et de la prévention des pollutions, la politique de BOURGOIN se déploie selon 4 axes :

- Optimiser la gestion des déchets
- Développer une culture de l'environnement au quotidien
- Diminuer l'usage et les émissions de produits toxiques
- Diminuer les impacts environnementaux des produits

Le système de management de l'environnement et en particulier les processus de fabrication, d'études et d'achats, doivent être un outil pour la mise en œuvre de cette politique.

✓ Pour en savoir plus sur la certification ISO 14001 : www.iso.org

✓ Pour plus d'information sur BOURGOIN consultez : www.bourgoin.fr

